

L'ESCARBOUCLE[★]

* ESCARBOUCLE pierre précieuse et figure héraldique ornant le bouclier à 8 rais des Chevaliers du Temple

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION



LES AMIS
DU PARC
NATUREL
RÉGIONAL
DE LA FORÊT
D'ORIENT

EDITORIAL

Le Parc accueille son nouveau directeur



Le 17 mars dernier, le Parc a accueilli Monsieur Meïssa DIALLO son nouveau directeur. Agé de 34 ans, titulaire d'un DESS environnement et développement local et d'un niveau DEA de géographie à l'université de Limoges, il découvre la Champagne après avoir dirigé le pays Barrois (Bar-le-Duc) puis dernièrement le pays de Fougères en Bretagne.

Pour lui un PNR est avant tout un territoire de projets aussi bien dans le domaine de l'environnement que du développement local durable. Il a un devoir d'éducation et d'exemplarité et se doit d'être à l'avant garde sur les sujets de développement durable.

Autre avantage d'un Parc par rapport aux autres structures existantes, sa dimension humaine et sa volonté de fédérer les élus mais aussi tous les acteurs locaux qu'ils soient associatifs, socio-professionnels, touristiques...

Le nouveau Directeur sera bien-sûr mobilisé par tous les projets en cours et en particulier l'aboutissement de la charte et le renouvellement du label mais une action lui semble prioritaire, travailler sur le territoire au développement des énergies renouvelables, le solaire mais surtout tout ce qui est lié à la ressource locale qu'est le bois ; Monsieur DIALLO succède aujourd'hui à Marie-Jeanne BRIAND après un long intérim assuré par Thierry Tournebise, directeur adjoint.

Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite dans sa nouvelle mission

A. SPILMANN



Etang, par Bernard JOUAN

SOMMAIRE

- Environnement p. 2-3-4-5
- Actualités du Parc p. 2-7
- Patrimoine p. 5
- Savez-vous que ? p. 6
- On a lu p. 7
- Animations p. 7-8

*Joyeux
Anniversaire !*

Joyeux anniversaire à Francine et Gérard, qui, il y a tout juste dix ans, après avoir cheminé côte à côte sur de nombreux sentiers, ont décidé de faire route ensemble pour de bon !

C'était le 22 mars 1998 à Laubressel, pour le brevet du Parc. Ils coulent depuis des jours heureux et leurs familles réunies les ont fait grands-parents de neuf petits enfants !

Quand on vous dit que la marche, c'est bon pour le cœur....



LA CHARTE

Après les observations du Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables et du Conseil National de la Protection de la Nature, il faut donc maintenant proposer des modifications :

Périmètre du Parc

Le recentrer sur la Champagne humide avec inclusion possible (si elles l'acceptent) des communes suivantes situées au nord est : Betignicourt, Blnignicourt, Braux, Chalette sur Voire, Courcelles sur Voire, Hampigny, Magnicourt, Maizières-les-Brienne, Montmorency Beaufort, Perthes-les-Brienne, Rances, Rosnay-l'Hôpital, Vallentigny, Villeret, Yevres-le-Petit.

Néanmoins, les communes déjà associées situées en crayeuse (Assencières, Luyères) devraient rester dans le Parc et Bouy Luxembourg y entrer. Maison des Champs, autre commune associée, serait également intégrée.

Espaces urbanisés

Ce chapitre a été totalement réécrit afin

- de différencier ce qui relève de la charte (principes fondamentaux, objectifs et engagements) et du SCOT (projets et orientations)

- de réaffirmer la volonté d'encadrement de l'urbanisation du Parc aux côtés des communes

Patrimoine naturel

Une zone intermédiaire faiblement urbanisable devrait être créée dans les sites d'intérêt stratégique pour la reconquête paysagère (à proximité de cours d'eau, prairies humides, forêts, prairies).

Dans ces deux domaines, les mesures proposées doivent permettre une clarification et une lecture simplifiée du plan de Parc.

Service littoral

Il gère actuellement essentiellement les biens propres du Département (ex : Maison des Lacs) mais par l'intermédiaire du Parc. Il devrait à l'avenir être directement rattaché au Département tout en conservant des liens privilégiés avec les services du Parc pour une gestion des bords d'eaux adaptée.

Office de tourisme

Tout en conservant son indépendance, il resterait situé à la Maison du Parc. Pour une plus grande clarté, le Syndicat mixte pourrait lui confier la totalité des missions liées au tourisme.

A noter que les problèmes de financements et de représentations ne sont toujours pas réglés. A l'issue de ces nouvelles élections, il va peut-être y avoir des avancées significatives.

A.S

L'ESPACE FAUNE DE LA FORÊT D'ORIENT

Depuis quelques années, le parc de vision animalier s'était considérablement dégradé en particulier suite à la tempête de 1999 et il avait même fallu en fermer l'accès pour des raisons de sécurité et de non conformité aux normes des parcs animaliers. Pourtant le potentiel écologique du site était toujours là et la demande de lieu d'observation de la faune importante de la part des habitants et des visiteurs du territoire.

Un nouveau projet a donc été élaboré par le PNRFO en liaison avec l'ONF (gestionnaire du site), et la transformation du parc animalier en espace consacré à la faune et à la flore locales, programmée. Ce projet est plus ambitieux, l'objectif étant de créer un véritable espace pédagogique entre la Maison du Parc et la Maison des Lacs pour faire connaître, comprendre et respecter l'environnement.

Situé près de la Réserve naturelle – lieu de préservation de la biodiversité mais où l'entrée est interdite – l'espace faune lui, permettra de découvrir dans leur milieu naturel et en semi-liberté, aussi bien les principaux mammifères forestiers existant actuellement sur le territoire (sangliers, chevreuils, cerfs et biches) que les espèces ayant existé dans des temps anciens : aurochs, élans, chevaux tarpans.

D'importants travaux ont donc déjà été réalisés pour l'aménagement et la mise aux normes des espaces : éclaircissements pour permettre d'amener plus de lumière au sol, entretien des prairies, création et aménagement de mares et lieux d'alimentation en eau, réfection des clôtures.

A l'issue de cette première tranche de travaux, les premiers animaux ont pu être accueillis : de nouveaux chevreuils, des aurochs et des élans. Tous commencent à s'acclimater dans leur nouvel espace.

D'autres travaux devraient se poursuivre au printemps, permettant cette fois-ci l'accueil du public (y compris handicapé) sur un chemin piétonnier périphérique et un observatoire ornithologique.

Des panneaux d'information décrivant les espèces seront disposés devant chaque espace ainsi qu'un panneau d'accueil à l'entrée.

Une troisième tranche permettra à terme l'aménagement du bâtiment d'accueil qui comprendra une salle d'exposition et une salle réservée aux scolaires et la création d'un parking bus.

Ce projet a mobilisé des fonds importants de l'Europe, de l'Etat de la Région, du Département et du Parc pour un total dépassant les 500 000 euros.

L'espace faune devrait être en mesure d'accueillir ses premiers visiteurs dès le début de l'été 2008, pour le plaisir des grands et surtout des petits. Nous ne doutons pas qu'il deviendra très vite un lieu de visite privilégié.

L'auroch reconstitué

Mammifère sauvage au pelage noir, race disparue qui aurait réapparue grâce au



Aurochs reconstitués

génie de la génétique et à la volonté de quelques passionnés (les frères Hech) qui ont réalisés des croisements successifs d'espèces bovines (bovins d'Ecosse, vaches landaises, taureaux d'Espagne) ayant conservé les caractères morphologiques de l'espèce.

Deux femelles, un jeune de 18 mois venu du Lot et un mâle venu du parc de Rambouillet ont donc très tranquillement pris possession de leur nouvel univers boisés.

L'élan

Le plus grand des cerfs actuels, hôte des forêts des régions périarctiques, est un animal très endurant qui a vécu autrefois dans presque toute l'Europe. Il présente la particularité d'avoir une taille impressionnante, d'être un strict végétarien amateur de végétation ligneuse et aquatique et d'avoir le museau entièrement recouvert de poils.



Petit élan

Le cheval tarpan (Konik Polski)

Est un petit cheval très résistant, s'accommodant de toutes les situations hivernales. Il est déjà connu sur le territoire puisqu'un couple de ces petits chevaux sauvages a pris possession des prairies humides de Courteranges depuis 2005 et participe à une expérimentation de gestion de ces prairies par le pâturage extensif.

A terme des bisons pourraient venir compléter le cheptel

A. SPILMANN

LE CONSERVATOIRE DU PATRIMOINE NATUREL DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Cette année, l'association des Amis du Parc collabore étroitement avec le Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, en intégrant la découverte de sites naturels dans les visites guidées des villages¹. Faisons donc mieux connaissance avec cette structure essentielle de la protection de l'environnement.

Son fonctionnement

Le Conservatoire est une association régionale de protection et de gestion des milieux naturels. Il a été créé en 1988 à l'initiative de la Hulotte et de naturalistes bénévoles. Il se compose :

- d'un **Conseil d'administration**, qui détermine les programmes et actions à mener,
- d'un **Conseil scientifique**, formé de naturalistes spécialisés (entomologistes, botanistes, ornithologues...),
- d'une **équipe professionnelle** de 12 salariés,
- des **adhérents et bénévoles**, qui soutiennent moralement et financièrement l'association.

Les **Conservateurs bénévoles** jouent un rôle tout particulier, en participant activement à la gestion des sites et en relayant localement le Conservatoire.

Ses missions

Elles se concrétisent par des actions de protection, de gestion et de sensibilisation du public en faveur de la préservation des milieux naturels remarquables de Champagne-Ardenne.

Aujourd'hui, le Conservatoire gère plus de 120 sites, répartis sur quelques 1 600 hectares.

- Connaître pour protéger

L'intérêt écologique d'un site est tout d'abord déterminé par une série d'inventaires et de diagnostics, établis par des spécialistes.

- Protéger pour préserver les espèces

- Gérer durablement pour conserver la biodiversité

L'entretien ou la restauration des sites s'effectuent grâce à l'intervention

d'agriculteurs, de chantiers de bénévoles, d'associations de réinsertion ou d'entreprises spécialisées. Ces actions sont par exemple la fauche, le débroussaillage ou la mise en place d'un pâturage extensif.

- Valoriser les sites, conseiller et sensibiliser le public

Le Conservatoire apporte ses conseils techniques et scientifiques aux collectivités et administrations, en participant notamment à des commissions locales et régionales.

Outre l'édition de dépliants thématiques, le Conservatoire publie notamment un bulletin d'information trimestriel : Savart.

Sites gérés et milieux protégés



La gestion des sites se fait en concertation avec les propriétaires des terrains, privés ou publics. Le Conservatoire peut intervenir en louant ou en achetant les terrains, ainsi que par la signature de conventions.

Parmi les types de milieux protégés en Champagne-Ardenne on trouve :

- Les marais, les tourbières, les forêts

- Les pelouses calcaires

Sur ces pelouses sèches se développent des espèces végétales et animales surprenantes pour nos latitudes. Exemple dans l'Aube : la pelouse des Brebis à

Brienne-la-Vieille.

- Les prairies humides

Elles jouent un rôle primordial dans la régulation des crues, l'alimentation des nappes phréatiques et l'épuration de l'eau. La préservation de ces espaces en voie de raréfaction passe par des pratiques de fauche et de pâturage. Exemple dans l'Aube : les prairies de Courteranges.

- Les mares et étangs

Ces plans d'eau, souvent artificiels, offrent des habitats privilégiés pour de nombreuses espèces (amphibiens, libellules, oiseaux migrateurs). Exemple dans l'Aube : l'étang de Ramerupt.

- Les sites à chauves-souris

Dans les grottes, les tunnels ou les carrières désaffectées règne un microclimat particulièrement propice à l'installation des chauves-souris. Exemple dans l'Aube : les anciennes carrières d'Arsonval et Bossancourt.

La France compte 22 conservatoires régionaux et 8 départementaux, réunis au sein de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels. Au total ce sont plus de 1 900 sites protégés et gérés, soit plus de 81 000 hectares.

Pour s'informer, adhérer ou devenir conservateur bénévole :

Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne Antenne - Aube -

Château de Val-Seine - 10110 Bar-sur-Seine

03 25 29 18 60 - cpnca.10.52@wanadoo.fr

<http://www.cpnca.org>

1) Bossancourt le samedi 31 mai et Brienne-la-Vieille le samedi 14 juin 2008. Voir détails en page 8.

L'ÉTANG DE RAMERUPT

L'après-midi du 1^{er} mars était réservée aux membres du conseil d'administration pour une animation guidée par Yohann BROUILLARD du Conservatoire du patrimoine naturel sur le site de l'étang de Ramerupt, à côté de Petit-Mesnil. Dans un premier temps, en présentation, on apprend l'histoire de cet espace d'une trentaine d'hectares : une étendue d'eau de 30 ha (la plus grande partie de la surface du site) bordée de roselières et le reste en forêt peuplée essentiellement de chênes. A l'origine, l'étang appartenait à une famille de Morvilliers et il a été acheté conjointement dans les années 90 par la Communauté de Communes de Soulaïnes et le Conservatoire du patrimoine naturel. Il était exploité pour la pêche, ce qui représentait pour le particulier un revenu non négligeable chaque année.

Par la suite, dès le changement de propriétaires, l'exploitation a été orientée entièrement vers la protection de la nature : faune, flore, entretien et amélioration de conditions favo-

rables au maintien et au développement de la biodiversité. C'est ainsi que par exemple, la pêche n'a lieu maintenant que tous les trois ans ; des travaux de terrassement ont été réalisés pour favoriser les plantes aquatiques utiles à la nourriture de certaines espèces de poissons et d'oiseaux ; non seulement les roselières ont été préservées mais elles ont été étendues par la baisse du niveau de l'eau d'une trentaine de centimètres.

Ensuite, installés sur la digue de retenue d'eau, les visiteurs ont pu admirer à l'aide de jumelles et de lunettes successivement les grandes aigrettes, bien reconnaissables par leur couleur d'un blanc immaculé, les hérons cendrés, que tout le monde observe fréquemment, les grèbes huppés, très communs sur nos étangs, les canards de différentes espèces en particulier le souchet, le colvert, le fuligule milouin et enfin les cormorans renommés pour leur prélevement important de poissons : on a pu admirer leur organisation pour la pêche !

Un déplacement dans un observatoire spécialement construit tout en bois par la Communauté de Communes de Soulaïnes permet à chacun de compléter l'observation sous un autre angle à une distance beaucoup plus favorable et sous l'éclairage d'un soleil déclinant donnant les meilleurs effets de lumière.

En conclusion, les Amis du Parc ont passé une après-midi très agréable mais aussi très bien documentée par un animateur de talent passionné et passionnant !

JM. DEMARSON



Avec notre guide Yohann au bord de l'étang

DE NOUVELLES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES POUR SAUVER LES PRAIRIES

Sur les 72 000 ha que compte le PNRFO, 23 580 ha sont classés en Zone de Protection Spéciale (ZPS). 38% de ces espaces sont des zones agricoles et représentent plus de 2 500 ha de prairies.

Les prairies : des milieux naturels à préserver

Les prairies sont des réservoirs de richesses naturelles. Cependant, en fonction de l'influence du milieu, des conditions climatiques, des pratiques culturales et des conditions d'exploitation, on peut observer une perte de diversité floristique. Certaines espèces végétales sont indispensables à la reproduction d'insectes, eux-mêmes nécessaires à la nourriture, au maintien et au développement de la petite faune. Par exemple, quelques espèces d'oiseaux sont spécialement inféodées à ce type de milieu (le Pipit farlouse). La modification des pratiques agricoles (régression des herbages, emploi des produits phytosanitaires...) sont probablement responsables de la quasi disparition de certaines espèces inféodées aux milieux prairiaux de la ZPS : c'est le cas de la Pie-grièche grise et à tête rousse, du Tarier des prés, de la Huppe fasciée ou de la Chouette chevêche.

Une banalisation de la flore entraîne systématiquement une banalisation de la faune et une réduction de la population animale, pouvant aller jusqu'à sa disparition.

Les prairies sont à la fois des lieux de nidification, des territoires de chasse, de nourriture, de repos et d'escale migratoire pour certaines espèces. Parmi les principales espèces nicheuses utilisant les prairies et les haies les jouxtant, on trouve la Pie-grièche écorcheur (plus de 120 couples recensés en 2007), le Pipit farlouse et le Bruant proyer qui voient leur population régresser depuis 10 ans.

D'autres espèces nicheuses de la ZPS utilisent ces prairies comme territoire de chasse, c'est principalement le cas de trois rapaces : le Milan noir (la ZPS accueille la plus grosse densité régionale, avec une population estimée entre 100 et 130 couples), le Busard des roseaux et la Bondrée apivore!

D'autres oiseaux emblématiques de la Forêt d'Orient utilisent les prairies et les cultures de la ZPS comme lieux de halte et d'alimentation (Grues cendrées, Oies cendrées et des moissons, Milan royal).

La mise en place de mesures agro-environnementales

Sur le territoire de la ZPS, des mesures spécifiques ont pour objectif d'inciter les exploitants agricoles à des pratiques extensives sur les prairies de fauche et les prairies pâturées (fertilisation réduite,



chargement limité, date tardive de fauche et pratiques adaptées) visant à préserver toute une chaîne d'espèces végétales et animales étroitement liées.

Le PNRFO a confié l'animation de la mise en œuvre de la contractualisation des mesures agro-environnementales à

l'ADASEA² de l'Aube, en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

A. WIECZOREK

1) Apivore: qui mange des abeilles

2) ADASEA: Association Départementale pour l'Aménagement des Structures d'Exploitations Agricoles.

LE CONTENU DES MESURES

Afin de présenter aux exploitants agricoles ce nouveau dispositif, les modalités de mise en œuvre et les objectifs de préservation du site, 2 réunions, animées par M^{me} Christine Mathieu (ADASEA), M. Emmanuel Le Roy (LPO) en présence de M. Thierry Tournebize (PNRFO), se sont déroulées le 12 février 2008 à Montiéramey et Pel et Der.

Les principales mesures retenues et proposées aux exploitants agricoles de la ZPS sont :

- une fauche tardive à partir du 1^{er} juillet sans fertilisation
- une gestion extensive des pâtures avec limitation de la fertilisation
- une gestion extensive des pâtures sans fertilisation
- une remise en herbe avec fauche
- une remise en herbe avec pâturage

Ces engagements peuvent être souscrits pendant la période 2007-2013, pour une durée de 5 ans. L'enveloppe financière 2008 pour la ZPS est de 807 000 euros pour un objectif de 650 ha contractualisés. Pour bénéficier de l'aide accordée, (203-à 423 euros par ha et par an en fonction des mesures), l'exploitant qui s'engage doit respecter le cahier des charges de la mesure agro-environnementale souscrite.

Accompagné par l'ADASEA, l'agriculteur élabore un premier projet, qui sera ensuite examiné par le groupe technique fin mars ou début avril. Les dossiers de demande d'aides devront être déposés à la Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt au plus tard le 15 mai 2008 en même temps que les déclarations de surfaces 2008.

Protéger la flore, la faune sauvage exige de préserver les habitats, le nombre et la variété des sites.

Consciente de l'effort demandé aux exploitants agricoles pour le maintien des prairies, l'association des Amis du Parc :

- approuve ces nouvelles mesures d'aides
- espère que les exploitants prendront la mesure de ces enjeux et que l'objectif des 600 ha sera atteint

Au regard de la conjoncture actuelle (cours des céréales qui flambe), les Amis du Parc :

- s'inquiètent du devenir de certaines prairies, haies, bosquets, arbres isolés...
- souhaitent un encadrement incitatif pour leur préservation dans la future charte.

L'ANCIEN RELAIS DE POSTE DE MONTIERAMEY

A l'entrée du Ménilot, sur la route nationale 19, en venant de Lusigny, se dressent une maison en pans de bois et sa dépendance. Cette bâtisse de caractère est en péril. Derrière le haut portail de brique se cache le précieux témoin d'un passé disparu, qui n'attend plus que d'être mis en valeur.

Petite histoire de la poste

La poste est née d'initiatives privées, émanant des ordres religieux, des princes ou des universités. Ces dernières ont mis au point un service de liaison entre les étudiants et leurs familles: les messageries. A l'époque, le cheval est le moyen de déplacement le plus rapide. Les relais, disposés le long des principales routes, sont donc chargés de fournir les chevaux pour le transport des voyageurs, la conduite des diligences et l'acheminement des lettres.

Ce service s'avérant lucratif, il a rapidement été développé. Attirée par l'appât du gain, la royauté a vu dans la poste un instrument d'unité politique et d'unification progressive du territoire. Ainsi, Louis XI est le premier, au xv^e siècle, à installer des relais à son usage.

Les tensions qui se développent ensuite entre les universités et le pouvoir royal atteignent leur paroxysme vers 1576 - année de la création des messageries royales. Les messageries privées verront leurs activités limitées, puis céderont devant la pression de l'Etat pour le monopole du service.

A la Révolution, la France dispose d'un réseau de routes jalonné de quelques 1 400 relais. Une administration solide est en place par Turgot, ses rouages bien au point permettent toutes les relations tant à l'intérieur du pays que vers l'étranger. Turgot

Le relais de Montiéramey

Sa présence est attestée depuis la fin du xvii^e siècle. Le Dictionnaire Historique de la Champagne méridionale [...] d'Alphonse Roserot précise que « La Poste aux chevaux de Lusigny fut remplacée en 1685 par celle de Montiéramey, qui devait être exactement au Mesnilot (même commune). Elle y était certainement en 1778 ».

Les axes de communication se modifiant en fonction du trafic, il n'est pas rare de voir des relais remplacés par d'autres. Le département de l'Aube se situe au carrefour de plusieurs itinéraires: la route de Paris à Besançon par Troyes et Dijon; la



L'ancien relais de poste de Montiéramey

route de Paris à Nancy par Troyes, Chaumont et Bar-le-Duc. Le relais de Montiéramey, quant à lui, bénéficie d'une position privilégiée sur la route de Paris à Bâle par Troyes, Vesoul et Belfort.

A Montiéramey, comme dans de nombreux autres lieux, l'exploitation des relais de poste a formé une véritable dynastie. Le maître de poste dépend directement du roi, qui accorde un brevet transmissible à sa veuve ou à son fils. Ainsi, les femmes ont elles aussi le droit d'exercer le métier. Ce brevet donne droit à des exonérations fiscales importantes (capitation, taille, dixième), permettant aux propriétaires de jouir d'une situation financière confortable et d'une assise sociale importante au sein de la communauté villageoise. La Révolution abolira ces privilèges et fragilisera le système des relais.

Entre 1789 et 1799, l'activité du relais de Montiéramey est intense. La maîtresse des lieux, la veuve Bourlier, envisage à plusieurs reprises d'abandonner son affaire, mais elle est contrainte par l'Agence des relais de poste à poursuivre son service, qualifié de capital pour la patrie.

L'activité du relais cesse en 1869, avec le développement du chemin de fer. Ce dernier mettra fin au service des relais dans toute la France en 1872.

Les enjeux du présent

Aujourd'hui, l'ancien relais de poste est à vendre et menace ruine. L'étude historique menée par M^{lle} Aurélie Louis, en collaboration avec le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de l'Aube, a permis d'identifier un certain nombre de bâtiments et de parcelles possédant une organisation typique des relais à chevaux (maison principale, écuries, forge, prés...). La connaissance architecturale et historique de ces constructions sont des préalables essentiels à une politique efficace de sauvegarde et de conservation du patrimoine.

Sur les 19 relais attestés dans le département à la Révolution, quelques beaux exemples sont encore identifiables aujourd'hui, comme à Saint Parres-les-Vaudes et Trannes. Un des plus remarquables exemples régionaux est certainement celui de Launois-sur-Vence, près de Charleville-Mézières, réhabilité en Centre rural d'Action culturelle. Dans le cadre d'un programme de mise en valeur de ces ensembles remarquables et d'un projet de circuit de découverte, les propriétaires peuvent bénéficier d'aides fiscales pour la réalisation de travaux de restauration.

D'après un extrait du mémoire de M^{lle} Aurélie Louis

Les relais de poste ou la naissance du service public à la fin du xviii^e siècle
DEA Histoire, Espaces et Cultures

SAVEZ-VOUS QUE ?

LA SEMAINE DU BOIS, DU 14 AU 20 MAI 2008

CENTRALE BITUME

Un projet d'implantation de centrale bitume par l'entreprise Witeck-Gillot sur le site d'une ancienne décharge a suscité une mobilisation importante des habitants de Puits et Nuisement et de Vendeuvre peu avant Noël.

A juste titre ces habitants s'inquiétaient des conséquences d'une telle usine sur la santé et sur l'environnement. Le Parc et l'Association des Amis ont témoigné lors de l'enquête publique de la non conformité à la charte de ce projet, mais le Préfet n'a pas eu à trancher puisque sagement l'entreprise a préféré abandonner le projet devant l'opposition locale.

Reste à connaître ce que deviendra ce terrain où il semblerait que des études en vue d'une dépollution s'imposent.

ARIHA

Nous avons participé avec intérêt à l'assemblée générale de cette association : Action et Recherche pour L'Insertion des Handicapés de l'Aube qui regroupe la plupart des associations de personnes en situation de handicap de l'Aube. Nous avons apprécié son dynamisme et son volontarisme face à des situations où la prise en compte du handicap est encore bien trop modeste. Concernant notre territoire, la Présidente, Madame BERLIN a dit avoir beaucoup aimé les visites qui ont pu être réalisées avec le concours d'animateurs de la Maison du Parc. Elle s'est montré par contre très déçue par le projet handi-club de Géraudot, dont les tarifs annoncés ne pourront donner accès qu'à un bien petit nombre !

Nous avons bien entendu la demande du groupe « loisirs » qui souhaite pouvoir accompagner des personnes pour des randonnées sur le territoire. Nous essayerons au maximum d'aménager certaines de nos randonnées dans ce but. Dès cette année, nous envisageons de créer un parcours spécial pour la randonnée gourmande du 7 septembre.

A.S

Cette année encore, le Parc de la Forêt d'Orient participe activement à la Semaine du Bois, organisée par Valeur Bois, l'interprofession régionale de la filière forêt-bois de Champagne-Ardenne. De nombreuses manifestations sont proposées au grand public, afin de faire connaître toutes les facettes, les qualités et les métiers liés à ce matériau. En partenariat avec notre association, le Parc de la Forêt d'Orient vous propose de visiter deux chantiers qui utilisent le bois comme matériau de prédilection.

Vendredi 16 mai : visite du lotissement bois et chanvre à Mesnil-Saint-Père

Les professionnels impliqués dans cette construction - dont Troyes Habitat - vous donneront toutes les explications sur ce projet.



Samedi 17 mai : visite de gîtes en rondins avec toiture végétale à Meurville

Les propriétaires vous accueilleront sur le site pour découvrir le travail de M. Serralunga, fustier à Courteranges. Ces visites se dérouleront l'après-midi. L'horaire vous sera confirmé lors de votre réservation auprès de l'Office de Tourisme intercommunal, au 03 25 43 38 88. Pour toute information - Sébastien CLÉMENT 03 25 43 38 86 - sebastien.clement@pnrfo.org

NOS LECTEURS DIALOGUENT

“Ça ressemble à de la haine”

C'est ce que nous a écrit un de nos lecteurs à propos du massacre des haies et buissons effectué sur le territoire du Parc par des entreprises ou des particuliers peu scrupuleux qui, sous prétexte « de faire propre » ou d'élargir des voies, coupent, hachent, mutilent la végétation avec du matériel inadapté.

Notre lecteur insiste à l'heure du Grenelle de l'environnement sur l'importance de la nature ordinaire et sur le nécessaire maintien des éléments paysagers... et nous sommes bien d'accord avec lui !

Nous avions déjà en 2002 évoqué avec le PNRFO ce problème récurrent. Il est certain que le Parc ne peut que tenter de convaincre mais il faut le faire en particulier avec des conventions passées avec les organismes concernés. Pour les particuliers, il nous semble que des fiches conseil devraient être créées pour montrer qu'ils existe des façons d'opérer et des matériels plus respectueux de la nature.



Haies à Champigny

ON EN PARLE

Le Conseil économique et social régional (CESR), dans son avis sur le budget primitif 2008 de la Région Champagne-Ardenne, a évoqué, dans sa séance du 7 décembre dernier, l'avenir des deux parcs naturels existant - Forêt d'Orient et Montagne de Reims - et celui en projet - Ardennes - en rappelant qu'ils seraient soumis cette année à une enquête publique¹, ce que l'on savait déjà. La nouveauté réside dans le fait que le CESR, lassé de ne pas voir germer l'idée du « Parc naturel régional des grands lacs

de Champagne », désiré par le Conseil régional mais rejeté par le Conseil général de l'Aube, souhaite vivement le démarrage d'un PNR dans le secteur du Der !

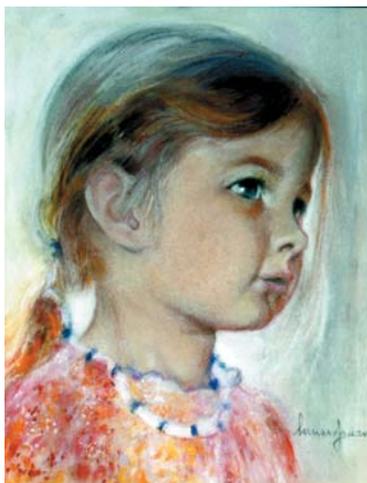
A l'heure où sont écrites ces lignes, on ne sait pas ce qu'en pensent nos voisins.

J. LOISEAU

1) L'enquête publique concernant la nouvelle charte du PNR de la Montagne de Reims a eu lieu du 14 janvier au 22 février 2008. A noter qu'elle a reçu les compliments du Conseil national de la Protection de la Nature pour sa gestion de l'affichage publicitaire. Un exemple à suivre !

RENCONTRES AVEC UN ARTISTE DU PARC

LES PEINTURES DE BERNARD JOUAN



Portrait au pastel

Notre territoire abrite beaucoup d'artistes qui méritent reconnaissance et admiration. C'est le cas de Bernard JOUAN, artiste peintre qui, après une carrière bien remplie d'enseignant (directeur de l'école élémentaire de Lusigny de 1977 à 1989), coule à Laubressel une retraite heureuse, entièrement consacrée à sa passion de toujours. Aussi loin qu'il se souvienne, le dessin, la peinture ont toujours fait partie de sa vie et de son évolution. Commençant comme souvent par le figuratif, il s'est tourné dans les années 1970 vers l'abstraction avec des créations utilisant toutes sortes de supports (papier, toile, carton, bois, cuivre) et toutes sortes de matériaux (gouache, huile, encre de chine mais aussi sables, vernis), toujours originales, harmonieuses et ordonnancées.

Progressivement, Bernard Jouan est ensuite revenu vers le figuratif avec en étape des œuvres où le trait « suggère » sans vraiment « dire », où le formel et l'informel sont intimement liés, en particulier dans des croquis à l'encre de chine sur le thème de la danse, de la musique ou de la taumachie.

Au moment de la retraite, nouvelle évolution et à l'occasion d'un concours dont il est le lauréat, découverte de l'aquarelle et de toutes ses subtilités. En témoignent de nombreux paysages de notre région mais aussi d'autres découverts au hasard de voyages réels ou imaginaires, des couleurs tendres, des images où la sérénité et la douceur dominent.

Depuis quelques années, une nouvelle technique utilisée avec bonheur et réussite : le pastel. Le pastel, dit-il, est une matière qui permet les contrastes mais aussi les nuances, les accents... une matière tendre que l'on mélange directement sur le support et que l'on veloute aux doigts.

Cela nous donne une explosion de réalisations colorées toutes plus présentes, touchantes, exactes : des natures mortes, des fleurs bien vivantes mais surtout des portraits dont les regards, les sourires vous parlent...



Une œuvre éclectique et séduisante à découvrir à l'occasion des expositions qu'il réalise de temps en temps ou lors des ouvertures d'ateliers.

A. SPILMANN



Souvenir d'un bâtiment disparu (aquarelle)

ANIMATIONS

RANDONNÉES

MOIS	JOUR	HEURE	COMMUNE	THEME	RV DEPART
AVRIL	Samedi 5	14 h	Proverville	Les vergers fleuris	Parking zone artisanale
MAI	Dimanche 25	10 h	Forêt du Temple	Randonnée avec orientation	Parking route forestière du Temple
JUIN	Vendredi 6	19 h	Forêt de Larivour	Crépuscule en forêt de Larivour	Maison du Parc

Randonnées gratuites pour les adhérents Amis du Parc - 2 euros pour les non adhérents

ANIMATIONS

VISITES GUIDÉES : VILLAGES, SITES NATURELS ET PRODUCTEURS

MOIS	JOUR	HEURE	COMMUNE	THEME	RV DEPART
MAI	Samedi 24	15 h	la Loge aux Chèvres	Le village et l'école d'autrefois	Mairie
	Samedi 31	14 h	Bossancourt	Le village et les sites naturels (carières à chauve-souris)	Mairie Avec le concours du CPNCA
JUN	Samedi 7	15 h	Dosches	Église et village	Grange face à la mairie
	Samedi 14	10 h	Brienne-la-Vieille	Pelouses des Brebis, église, Boutique du Charron. 5 € Prévoir un pique-nique.	Église de Dienville Avec le concours du CPNCA
	Samedi 21	15 h	Auzon-les-Marais	Visite d'un producteur du Petit Marché Nature - Les Eleveurs souriants 5 € avec dégustation	Route de Villehardouin

Visites guidées des villages gratuites pour les adhérents Amis du Parc - 2 euros pour les non adhérents



Concert de La Bastide à Unienville

"Contrairement à ce qui a été annoncé dans nos premiers documents, **LA RANDONNÉE GOURMANDE** aura lieu **LE DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2008**"

EXPOSITION

Dimanche 18 mai :
Exposition de photographies sur le thème « Mémoire d'école ». Les villages du canton de Piney
Salle des fêtes de Piney. Gratuit

CONFERENCE

Vendredi 25 avril
L'eau source de vie

Par M^{me} Pascale LARMANDE
de la Cellule Zones humides du Parc
20h - Maison des Lacs Mesnil-St-Père

SOIRÉES THÉÂTRALES ET MUSICALES

Samedi 17 mai - Contes pour enfants
« **Quand j'étais petit, je voulais être ...** »
Par la compagnie Sol y Luna - 15h salle des fêtes de Mesnil-Sellières - 2,50 € par enfant

Vendredi 30 mai - Concert des chorales
L'Aubade et les Chants du Parc
20 h 30 église de Mathaux - Participation libre

Samedi 7 juin - Concert de l'ensemble de clarinettes de l'Alerte
20 h 30 église de Vauchonvilliers
Participation libre

CINÉMA À MONTIERAMEY

Mardi 15 avril : Astérix aux Jeux Olympiques

Mardi 20 mai : Bienvenue chez les Ch'tis
(sous réserve)

Mardi 3 juin : Notre pain quotidien
Suivi d'une discussion sur la ruralité

Adultes : 6 € - Enfants 3,5 €

Carte d'abonnement : 20 € pour 5 places

J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC JE M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE (à découper ou à recopier)

FICHE D'ADHÉSION 2008

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Localité _____

Téléphone _____ E-mail _____

Adhésion individuelle : 14 €

Abonnement Escarboucle seul : 14 €

Adhésion individuelle + abonnement : 21 € Adhésion famille + Abonnement : 30 €

Le chèque est à libeller à l'ordre de : "l'Association des Amis du Parc"

et à envoyer à l'adresse : Mairie de Dosches - 4 rue du Grand Cernay - 10220 DOSCHES

Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr - Site : http://amisdupnrfo.free.fr

L'ESCARBOUCLE. Périodique édité par l'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Maison du Parc - 10220 PINEY

Directeur : Gérard Le Berre
Comité de rédaction : V. Chevalier, JM Demarson, MP Framery, M. Louis, Y. Peuch, A. Spilmann, G. Vautrin, A. Wiczorek

Crédit photographique : Association des Amis du Parc et PNRFO

Commission paritaire 0108 G 87749 - juin 2007 - ISNN 0999-4998

D'après une maquette de C. DAGUERRE & N. JUNCK sur les presses de l'Imprimerie NÉMONT S.A.

Z.I. RUE DE L'EUROPE - 10200 BAR SUR AUBE
Imprimé sur papier recyclé 100 %.

Conservation en archives de 200 ans.

Toute reproduction, même partielle d'articles est interdite sans autorisation.

© L'ESCARBOUCLE - PINEY - 2005

Marque déposée.